



Janvier 2019

Le mot du maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Il m'est toujours agréable de vous souhaiter au nom du Conseil Municipal, des membres du CCAS, des employés de Commune et au nom de ma famille, une Bonne Année 2019 et surtout une excellente Santé.

L'année 2018 a été marquée par les manifestations du Centenaire de la guerre 14-18 et plus précisément, pour notre commune, le centenaire de la bataille d'EPEHY. Je tiens à vous remercier pour cette belle semaine que nous avons eue. Moment de Mémoire, de recueillement. Notre Commune a été à la hauteur de sa réputation. Merci à la fois à tous les intervenants, toutes les équipes qui ont entouré Michel, je ne vais pas les citer, je suis sûr d'en oublier. Merci à toutes les associations (Anciens Combattants, la Musique, la Chorale, les enfants de l'Ecole et leurs professeurs, notre Ami forain pour le repas, Olivier et ses amis pour le feu d'artifice, les marcheurs dont les marcheurs Péronnais, nos amis les photographes etc. etc.....) et surtout merci à vous Épehiennes, Épehiens qui avez participé aux manifestations. Je suis sûr que le « travail » effectué pour le centenaire sera réutilisé par nos petits-enfants, arrières petits enfants. Je crois que l'on pourra dire que nous avons apporté une pierre à cette transmission de la Mémoire, du Souvenir et donc de notre Histoire.....



Je tiens à vous remercier aussi vous tous qui êtes venus le dimanche 13 janvier pour ce que l'on appelle « les vœux du Maire ». J'ai apprécié de voir la salle bien garnie. Merci donc d'être venus partager avec moi le bilan de la commune pour 2018 et les projets pour 2019. Merci pour les questions que vous avez posées. Merci d'avoir montré ainsi l'intérêt que vous portez à la vie communale et merci pour votre implication dans celle-ci.

Amitiés

Jean Michel Martin

Le mot de la responsable de l'organisation du Téléthon

Merci, un grand Merci pour avoir participé à notre Téléthon 2018. Je ne reviendrai pas sur ce qui a été désagréable. La gendarmerie fait son enquête et la justice devra se prononcer, du moins nous l'espérons. Le TELETHON va continuer en modifiant sûrement certaines choses.

Ce qu'il faut retenir du TELETHON c'est que, même si on a observé une baisse sensible des dons au niveau national, les habitants de l'ex Canton de Roisel se sont encore bien mobilisés si bien que le résultat chez nous est en hausse par rapport à l'année dernière pour atteindre la somme de 21.976,25€. Merci encore à vous tous, les bénévoles, les associations et les participants.

Tous mes vœux pour cette nouvelle Année.

Christelle.



- Téléthon	page 2
- Le spectacle d'Epysert	page 3
- Avec Vacances Plurielles	page 4
- Energy Form	page 5
- concours illuminations	page 6
- 2018 chez les pompiers	page 6
- Le foot : un nouvel élan	page 7
- A propos des trottoirs...	page 7
- Epehy il y a 100 ans	page 8
- Le club loisirs	page 9
- Le repas des aînés	page 9
- Conseil municipal	page 10
- Les aides de la région	pages 10 et 11
- Abdon	page 12
- La fête de Noël de l'école	page 12

Le téléthon , édition 2018

Nous ne retiendrons que le positif de cette édition 2018 du téléthon à Epehy, pour permettre à nouveau de féliciter les bénévoles qui sont tous les ans mobilisés pour cette manifestation.



Dès le vendredi soir, les judokas étaient en représentation sur les tatamis, l'école de musique a ensuite enchaîné pour une nouvelle fois un joli spectacle. Pendant ce temps, les enfants pouvaient se faire maquiller et profiter de jeux de société et d'autres bénévoles se chargeaient de vendre les petits objets du téléthon, préparer le repas et tenir la buvette. La soirée dansante a pris le relais dans la soirée.



Le samedi matin, une quinzaine de courageux ont bravé les conditions météo peu favorables pour une marche de 6 ou 12 kilomètres dans les sentiers d'Epehy. Le ravitaillement de fin de randonnée a permis à chacun de reprendre des forces et de se réchauffer !



Pendant ce temps à la salle des fêtes, on continuait de vendre des objets, préparer le repas, vendre des gaufres ou profiter d'une activité manuelle parents-enfants. Les motards de Full Gaz ont pris la route en début d'après-midi pour sillonner les différentes communes des alentours.



Le samedi soir, la soirée dansante était de nouveau au rendez-vous avec un show transformiste.

Avant le démarrage officiel du week-end du téléthon, plusieurs actions avaient été mises en place sur la commune d'Epehy : un loto par l'UNC d'Epehy, un marché du téléthon avec des fruits, des légumes et des conserves ainsi qu'une vente de croissants et pains au chocolats livrés à domicile pour le petit-déjeuner et un lâcher de ballons à l'école. Les chiffres sont tombés tout récemment et les recettes de cette année ont été supérieures à celle de l'année dernière. L'augmentation n'est pas énorme mais elle permet quand-même de se dire que même si les temps sont parfois difficiles, les habitants continuent de se mobiliser pour cette manifestation.

Aurélié M.

La fête de Noël de l'école

Le jeudi 20 décembre, tous les élèves de l'école se sont rendus au cinéma à Saint Quentin pour voir « le Grinch ». Petits et grands ont apprécié ce moment de détente juste avant le départ pour les vacances de Noël. Chacun a bien rigolé des péripéties de ce monstre vert qui a appris à aimer Noël. Seul inconvénient : les plus jeunes ne disent plus « c'est vert » mais « c'est grinch » !!! Il va falloir résoudre ce problème ! Un grand merci à l'association « Parents d'Epehy » qui a entièrement financé cette sortie qui fut un moment bien agréable !

Sylvie Pradel



Le spectacle 2019 d'Épysérit

"Hippie ch'est toute !" En entendant cette phrase, certains ont pu mal comprendre et se dire que cette fois, c'était tout, que la troupe arrêterait de jouer, n'allait plus présenter de nouveau spectacle. Eh bien non ! C'est le titre de la pièce principale. Ceux qui suivent la troupe depuis bien longtemps reconnaîtront certainement des passages d'une autre pièce déjà jouée avec des hippies, qui avait eu tant de succès et qui avait été réclamée. Elle sera toutefois un peu différente notamment parce que des acteurs ont changé mais tous les moments forts qui avaient fait exploser de rire la salle seront toujours là.

Voici le « pitch » de la pièce :

Nous sommes dans les années 60, deux hippies, de passage dans le village, vont perturber le train train de la vie de la population. Le Maire, Abélard Mudlaire, va craquer après tous les reproches, liés à cette installation, qui lui seront faits, même sa femme ne voudra plus de lui malgré ses supplications. Le curé, qui essaiera de comprendre ces jeunes sera qualifié de curé hippie alors que sa bonne voudra les envoyer en enfer. Adèle, l'originale du village, sera fortement attirée par la philosophie prônée par eux et, malgré son âge, voudra les suivre mais elle subira les foudres de sa grande sœur, un peu gendarme. Le garde champêtre se laissera entraîner à fumer ce qu'il n'aurait pas dû avec les conséquences que l'on peut imaginer. Et voilà que la grand-mère de la jeune hippie veut reconduire sa petite fille chez elle... Les commentaires savoureux de la secrétaire de mairie et des braves femmes vont bon train, critiquant s'exaspérant jusqu'à ce que...

Hippie ch'est toute, on n'en dira pas plus ! Enfin si, préparez vos mouchoirs, vous allez "in braire d'rire" ! *Bon si ch'est vo' tchulotte qui prind, vos mouchoèrs y n'suffiront pu !*



La deuxième partie du spectacle sera composée de sketches comme les années précédentes et vous pourrez voir entre autres...

Des ronchons !

Dans la vie, il est bien désagréable de rencontrer des gens constamment râleurs ou râleuses mais on peut en rire quand ils sont représentés sur la scène en poussant leurs défauts, leur mauvaise foi, leur irritabilité au paroxysme.



Des moqueurs !

Ce peut être des dames affublant une autre d'un accessoire ne lui allant pas pour en rire, pour l'enquiquiner ou un homme qui prend le public à partie pour se moquer d'un autre qui voudrait raconter ses malheurs. C'est vrai que ce n'est pas bien de se moquer mais quand le but recherché est de combler le public en le faisant rire aux larmes...

Un spécialiste de l'argus !

Cependant vous ne soupçonnez pas de quel argus, il veut vous parler !

Etc ...

Comme chaque année, les bénéficiaires de ce spectacle permettront d'aider les écoles à financer les voyages pédagogiques, cependant une petite évolution a maintenant eu lieu. En effet, cette aventure théâtrale est née en 1984 au sein de l'Amicale des Anciens Elèves à l'époque où les enseignants et des parents d'élèves de l'école d'Epehy se retrouvaient dans cette association mais, depuis, la troupe a pris le nom d'Épysérit, il n'y a plus d'enseignants ni de parents d'élèves en son sein et une toute petite minorité d'entre eux s'intéresse encore au spectacle. Par ailleurs les acteurs n'habitent plus tous Epehy, la moitié vient des villages environnants, il a donc semblé normal d'aider d'autres écoles. C'est ainsi que cette fois, il a été voté 3500 euros pour l'école d'Epehy et 3000 euros pour celle du Ronssoy en sachant que cela pourra évoluer d'une année sur l'autre : les montants pourraient varier en fonction du succès des spectacles (Calculez le nombre d'entrées nécessaires pour de tels dons sachant que la troupe ne demande pas de subvention et que monter un spectacle entraîne des frais.)

Dates : Les représentations à Epehy auront lieu les samedis 23 février, 16 mars et 6 avril et le dimanche 17 mars

Réservations

Le prix des places reste fixé à 6 euros et 3 euros pour les moins de 12 ans (il n'y a pas eu d'augmentation depuis plus de 15 ans) Vous pourrez vous adresser dès la mi-janvier chez M. Dobremér : 24 Vallée des Moulins 80740 Epehy (03 22 86 63 84) ou M. Delaire : 4 rue Louis Georges 80740 Epehy (03 22 86 67 58)

Une fin d'année chargée avec Vacances Plurielles

* La bourse aux jouets :

Le dimanche 25 novembre 2018, a eu lieu la 6ème bourse aux jouets de Vacances Plurielles. A l'origine, cette bourse a été mise en place grâce à l'idée de plusieurs familles qui souhaitent pouvoir offrir une 2ème vie à des jouets qui traînaient dans leurs placards tout en récoltant un peu d'argent soit pour se faire plaisir soit pour racheter des jouets aux autres exposants !! Le principe est toujours le même mais au-delà des ventes, il permet aux habitants de pouvoir se rencontrer, discuter et partager un bon moment ensemble. La bourse sera renouvelée l'année prochaine ! Une bourse aux livres sera également d'actualité vers le printemps 2019.



Il y avait du choix parmi tous ces exposants à la salle des fêtes

* On fête Noël à la garderie :

A l'occasion des fêtes de Noël, l'équipe de Vacances Plurielles avait préparé un après-midi spécial Noël pour les enfants de la garderie. Plusieurs ateliers ont été mis en place pour permettre aux enfants de fabriquer des objets de Noël à rapporter à la maison et à accrocher dans le sapin, mais aussi préparer de bons sablés de Noël joliment décorés par les apprentis « cuistos » ainsi qu'un atelier maquillage. Les parents ont été invités à partager le goûter avec les enfants en fin de journée après avoir voté pour le concours de dessins des enfants. 3 enfants ont été récompensés pour leurs œuvres ! Un bon moment passé tous ensemble avant l'arrivée des vacances.



* Le Labelétoile :

Durant l'été 2018, l'accueil de loisirs d'Epehy a été visité par le jury Labelétoile. Ce jury composé de représentants de la CAF de la Somme et du Conseil Départemental passe une journée dans l'accueil de loisirs et remplit un questionnaire d'une soixantaine d'items comprenant différentes rubriques : la qualification de l'équipe, la variété des activités proposées, la qualité des animations, les locaux, les projets mis en place pour les différentes tranches d'âge, les jouets mis à la disposition des enfants mais aussi la participation des familles à la vie de l'accueil de loisirs. Tout est passé en revue pour évaluer au mieux la qualité et attribuer des étoiles. Suite à son passage, le jury a attribué 4 étoiles, le plus haut niveau de récompense !! Toute l'équipe est fière de voir que tous les efforts menés tout au long de l'année pour permettre aux enfants d'avoir des activités de qualité soient récompensés. L'objectif désormais est de garder ce niveau de qualité jusqu'au prochain passage du jury dans 3 ans.



* L'accueil de loisirs du mercredi :

Depuis la rentrée de janvier 2019, un planning d'activités est mis en place chaque mercredi pour la journée. Les enfants ont le choix entre plusieurs types d'activités comme des activités manuelles, des séances de cuisine pour préparer le goûter (galette des rois maison) mais aussi le repas du midi (préparer une soupe maison avec des légumes bio et de saison par exemple) que l'on partage ensuite tous ensemble, des séances à la médiathèque de Roisel mais aussi des rencontres avec l'accueil de loisirs sur place pour rencontrer de nouveaux copains et passer de bons moments. Une sortie à la piscine de Péronne est prévue pour la fin du cycle. Les inscriptions se font auprès de l'équipe d'animation en journée complète ou demi-journée.

Energy Forme, c'est du costaud !

UN BILAN

L'année 2018 a été excellente pour le club qui a bien évolué : de nombreux changements dans notre salle et une belle progression pour les adhérents dont plusieurs ont participé à des concours, certains terminant même premiers dans leur catégorie à notre grande satisfaction, une fierté pour notre club.



Alexandre Hulin soulevant une voiture avec 300 kg dans le coffre

Mais nous avons aussi une vedette à nos côtés, Monsieur Alexandre Hulin de Villers Faucon. Il possède deux titres de Champion de France en force athlétique et, en 2018, il a été classé 1er dans sa catégorie à la FIBO en Allemagne au concours de « Strongman ». Et il nous a fait découvrir ce sport peu connu en France qui nécessite autant de force que d'endurance.



Voici le porteur. Les poids ont été remplacés par des personnes.

Le Strongman est un sport de force récemment mis au point qui tire ses racines dans le cirque du 18^{ème} siècle et dans une moindre mesure des spectacles de force de l'antiquité et du moyen-âge.

Le Strongman pratique, en compétition, une variété de

mouvements chronométrés ou quantifiés en charge, tels que le tirage de camion de 12 tonnes sur 20 m, le « porteur » (voir photo) avec plus de 300 kg, soulever et retourner un pneu de tracteur d'environ 350 kg, le « log » un engin à porter sur les épaules comme un tronc d'arbre, etc...

Voici donc ce sport accessible à beaucoup (nous l'avons testé !), il suffit d'être dynamique, un peu fou, s'entraîner beaucoup, vouloir réussir, pousser ses limites, se lancer des défis... Plusieurs adhérents ont participé à quelques concours en Belgique, il n'y a pas eu de première place mais des podiums, ce qui est bien encourageant.



Un exercice appelé, les valises !

INSCRIPTIONS

De nouvelles inscriptions auront lieu à la salle le 2 mars de 17 à 18 h30. pour la saison 2019. La cotisation pour l'année est fixée à 50,00 € (du 1er mars au 2019 au 29 février 2020). Il faut se munir d'un certificat médical ainsi que d'une photo (celle-ci restera à la salle le temps de votre adhésion). Si vous souhaitez faire un ou plusieurs essais avant de prendre votre adhésion, il vous sera demandé 5 € (mais cette somme sera déduite lors de votre inscription définitive.)

HORAIRES ET MATERIEL

Afin de répondre aux disponibilités de chacun, les horaires d'ouverture de la salle sont très larges : de 9 h à 22 h du lundi au dimanche. Diverses machines sont à votre disposition : banc développé couché, presse à jambes, soulever de terre, tapis de course avec différentes étapes, vélo, rameur, etc... Tout pour garder la "pêche" et vous remettre en forme !



Enfin les membres du bureau présentent leurs meilleurs vœux à la population d'Epehy pour l'année 2019.

Nicolas Lamare et Mickaël Capron

Le concours d'illuminations de Noël

Vacances Plurielles a souhaité renouveler le concours d'illuminations de Noël en cette fin d'année 2018 pour profiter à nouveau de l'ambiance féérique apportée par toutes ces illuminations dans la commune.

Pour cette 2ème édition, il y avait 7 participants. D'autres habitants avaient décoré leurs maisons mais sans s'être inscrits au concours. Merci tout de même à eux, cela n'a fait qu'amplifier le beau rendu dans le village.

Cette année, une nouvelle catégorie avait été mise en place : ambiance de Noël à la fenêtre car le jury de l'année dernière avait remarqué que certains habitants avaient fait de gros efforts pour amener une ambiance féérique à la

fenêtre de leur maison. 3 maisons ont été récompensées par des bons d'achats à utiliser chez les commerçants d'Epehy (la fleuriste et la pizzeria) et les 4 autres participants ont reçu une bonne boîte de chocolats à partager en famille ! Les récompenses ont été distribuées lors de la cérémonie des vœux du maire.

Un grand merci à tous les habitants pour les efforts déployés à l'occasion de ce concours qui permet de donner cette ambiance si particulière à l'occasion des fêtes de Noël. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

A.M.



La Sainte Barbe des pompiers d'Epehy

Voici le bilan pour l'année 2018, du centre de secours d'Epehy : il a été sollicité 225 fois pour 15 accidents routiers, 20 incendies, 15 opérations diverses et 175 secours à la personne. Ces interventions ont pu se réaliser grâce à un personnel formé, qualifié et opérationnel qui consacre une grande partie de son temps libre à répondre aux demandes de secours des concitoyens. Pascal Wydra précise qu'en journée le centre de secours rencontre des difficultés de disponibilités, car plusieurs sapeurs-pompiers travaillent hors de la commune. Le centre de secours d'Epehy essaye donc de recruter en profitant d'être au contact avec la population lors des portes ouvertes, de la brocante ou lors des passages des calendriers. Le besoin de recrutement est sur du cours et du long terme. Sur le long terme deux enfants d'Epehy sont à l'école des Jeu-

nes Sapeurs Pompiers de Péronne. Dans 4 ans, s'ils réussissent leur brevet de cadet ils pourront intégrer le centre d'Epehy. Depuis le 1er janvier, le centre est regroupé en Compagnie. La compagnie Mémorial, qui comprend les centres de secours d'Epehy, Roisel, Moislains et Péronne, permet de travailler en bassin de coopération. Plusieurs sapeurs pompiers ont été récompensés le soir de la Sainte Barbe. **médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelons bronze pour 10 ans de service** : S/C MORIAUX Jean-Michel SP ALLOT Hugues, SP VASSEUR Valérie, **nomination au grade de sergent** : Cal SAUVAGE MIS-SORTEN Valentin **nomination au grade de caporal** : SP de 1ère classe AMAZ Jason, SP de 1ère classe SAUVAGE Corentin.



Foot : UN NOUVEL ELAN !

Pour ce début de saison 2018/2019, en foot animation, s'adressant à nos jeunes de 6 à 11 ans, c'est un effectif de 26 joueurs qui s'offrent à nous. Un effectif plus réduit par rapport à la saison passée, mais malgré tout le club a réussi à créer une équipe dans chacune de ces catégories. Nos U6/U7 sont encadrés par Teddy Herpin et Jean Baptiste Lalisce, une génération qui découvre le football. Nos U8/U9 qui sont encadrés par Mickaël Hoguet et Dany Missor-teen, sont en phase d'apprentissage avec de bons résultats. Les U10/U11 sont encadrés par Pierre Léger.



L'équipe des U6/U7, la relève !

Marceau Boitel et Romain Dollez sont responsables des U12/U13 A, qui terminent cette 1^{ère} phase de brassage à la 29^{ème} place sur 80. Ils atteignent pour cette deuxième phase le championnat de D3. Quant à l'équipe B, encadrée par Laurent Dupuis, elle termine 63^{ème} sur 81 atteignant le championnat de D4. Félicitations à eux pour le travail effectué !

L'équipe de Guillaume Loose des U14/U15, était en difficulté en ce début de saison au niveau effectif. Nous avons donc trouvé un accord avec le club de Roisel pour créer une entente qui se passe très bien, ce qui les fait terminer à la 19^{ème} place sur 44. Ils évolueront dans le championnat de D3.



L'équipe féminine très motivée !

La grande nouveauté de cette année pour l'entente Ste Emilie/Epehy est la création d'une équipe féminine à 7 encadrée par Maxime Thierry. La 1^{ère} phase aura été difficile pour cette nouvelle équipe qui débute mais le plaisir et la motivation sont au rendez-vous. Ne lâchez rien ! Cette équipe féminine est toujours à la recherche de joueuses.

Groupe séniors :

L'équipe réserve actuellement encadré par Guillaume Loose, a fait un bon début de championnat, grâce, il est vrai, au renforcement venu de notre catégorie U18 qui s'est arrêtée cette année. Elle se situe actuellement à la 4^{ème} place du championnat de D6, un bon classement dû à l'investissement aux entraînements de la plupart des joueurs.

Pour la 6^{ème} année consécutive, Patrick Lecoq, responsable de l'équipe première a vécu un tournant avec les départs nombreux de certains cadres. Une reconstruction a été effectuée autour de nouvelles arrivées et de nos jeunes U18. Un regain de motivation de plusieurs joueurs a été perçu durant cette première partie de saison. Nous nous situons à la 5^{ème} place du championnat en D3. Il faut continuer dans ce sens.

L'entente Ste Emilie/Epehy tient à remercier les membres du bureau, les dirigeants, les parents et les bénévoles qui s'investissent parfois dans l'ombre pour faire vivre le club !

Bonne année à tous, sportivement,
Patrick Lecoq.

A propos des trottoirs, des haies en limite...



Est-il encore utile de rappeler que la propreté de la commune, la sécurité des piétons est l'affaire de tous. En effet, si la voirie et les espaces publics sont à la charge de la municipalité, les trottoirs sont à celle des riverains .

Il s'agit de maintenir les trottoirs dans un état de propreté satisfaisant, en balayant, en enlevant les feuilles mortes, en déneigeant, etc ... De plus, lorsqu'il y a risque de verglas, il est demandé de répandre du sel, du sable ou des cendres, afin d'éviter les chutes des piétons qui pourraient engager la responsabilité du riverain en cas de dommage. Enfin, il est nécessaire d'élaguer les arbustes ou arbres dont les branches dépassent sur le domaine public et obligent les piétons à marcher sur la rue.

Tout ceci afin de rendre la vie dans notre village plus agréable et plus facile, en particulier pour les plus fragiles d'entre-nous. Merci à toutes et à tous de participer à cet effort et de penser à vos voisins âgés !



Il y a 100 ans...

Épehy : Un champ de ruines

Sur le site Epehy Autrefois de messieurs Franqueville et Saunier, nous pouvons découvrir ce qu'on découvert les premières personnes qui sont revenues au village après la guerre en allant sur les onglets H comme Hôtels après 1919 et R comme Ruines.

Ce que trouvèrent à l'emplacement de leur village les premiers Épehyens de retour au pays était véritablement un champ de ruines.

Voici la description qu'en donne un habitant de Villers-Guislain rentrant chez lui et qui traversa Épehy début novembre 1918 : *"Parti le 7 de Vitry-le-François, j'arrivai le lendemain matin à 6 heures à Épehy, enfin ce qui reste d'Épehy. La gare : une cabane de berger porte un écriteau au nom du pays, c'est le seul moyen de savoir où l'on est. Il faisait donc nuit au milieu des ruines, j'eus peine à m'orienter, enfin je trouvais un officier anglais qui me conduisit prendre un chocolat dans une cantine installée dans les ruines. Je me réconfortais et couchais avec des Australiens dans une cave (la seule qui reste du village). Le lendemain 9, à la première heure je partis et me fis orienter facilement. À la sortie d'Épehy, je voyais déjà Villers-Guislain, d'ailleurs tous les pays très loin se voient car il n'y a plus d'arbres, c'est le désert"*.



Un photo aérienne allemande (ci-dessus) nous en donne une vue d'ensemble : hormis des murs calcinés, les habitants ont tout perdu ; une fortification entoure encore le village.



La Grande Rue en ruines mais le retour au village a déjà commencé et quelques baraquements provisoires ont été construits.



Les premiers candidats à la "réintégration", selon l'expression alors utilisée, arrivés au début de l'année 1919, connurent donc des conditions de vie extrêmement précaires (un seul point d'eau potable au village, raconte Gustave Loy) et, comme notre voyageur de Villers-Guislain, ils ne trouvèrent d'autres abris que les caves pour leurs premières nuits sur place. Lisons à ce propos le témoignage de l'épouse d'Auguste Despaigne, cultivateur à Epehy, recueilli par C. Saunier. *Date de réintégration : le 22 mars 1919. Retour à Épehy. Coucher dans la cave de l'hospice. Il y avait de la neige. Avec le ménage Pelletier (famille de Léon Pelletier, charpentier) et le ménage Delaigle (famille Léonce Delaigle, briquetier). Nous étions 9 civils ravitaillés par les Anglais"*

Ces familles Despaigne, Pelletier et Delaigle semblent donc bien avoir été les premières à revenir au village, peut-être en même temps que le maire Gabriel Trocmé. Le paysage était vide et aucun bâtiment n'arrêtait les bruits ni le son de la voix. Ainsi Augusta Despaigne, qui habitait à l'actuel n° 1 de la Rue Neuve, affirmait qu'elle pouvait parler avec une personne résidant Rue de la Fraîcheur (devenue Rue Paul Dubois) ; de même Louise Franqueville, habitant au n° 38 de la Grande Rue, appelait à l'heure du repas son frère qui travaillait à la ferme Moreaux, au croisement des rues d'Écosse et Entre Murs et Bois.



Le club loisirs fête Noël

Quel plaisir d'entrer dans la Salle des Fêtes ce jeudi 20 décembre...une table décorée et prête pour accueillir les 27 membres du Club des Aînés venant participer au repas de Noël. À cette occasion Mr SIGNOIRT est venu représenter le Conseil Municipal.

Nous nous installons après avoir donné les nouvelles des absents de ce jour pour raison de santé...ou tout simplement parce que les années comptent – notre Doyenne Paulette fête ses 99 ans !

Le repas préparé par le traiteur ,que tous connaissent, « Le Petit Creux » est apprécié de tous – merci au cuisinier...et aux serveurs (ses) de ce jour.

Mais il faut précipiter un peu le mouvement car les futurs adultes de notre village... « Les enfants de l'école » viennent participer comme chaque année avec nous à ce temps de fête. Chants...serpentins...applaudissements et...le Père Noël ayant entendu la Voix de Christian...arrive avec son plateau de chocolats.



En échange, chaque enfant de l'école a préparé un joli dessin destiné à chaque adulte...c'est un temps de joie partagée...qui pour certains d'entre-nous, nous rappelle de nombreux « Noëls familiaux ».

L'heure tourne et nos Lutins reprennent le chemin de l'école...avant les vacances du lendemain.



À notre façon nous participons au Téléthon – par la tombola annuelle qui nous permet malgré les difficultés des uns et des autres d'être participant à la recherche médicale.

Merci à tous d'y avoir participé...

Noël c'est aussi le moment d'exprimer des souhaits à ceux que nous aimons...

□ À ceux qui aimeraient nous rejoindre « Soyez les bienvenus – nous vous attendons ! ».

□ À ceux qui voudraient accompagner notre démarche de partage...sachez que nous récoltons toujours les bouchons plastique – tout ce qui peut être utile pour les activités extrascolaires (papier couleur – rouleau carton – emballage fromage etc...)

De par le Monde de nombreux enfants et adultes manquent du nécessaire...ex lunettes – petit appareillage pouvant aider des personnes atteintes de handicap. N'hésitez pas nous leur ferons parvenir - ainsi chacun à notre place – avec les moyens, qui sont les nôtres, nous pouvons partager...redonner le sourire !...

" Bonne " et " belle " année à tous.

Monique Keil

Le repas des aînés

Les nombreuses photos du repas des aînés, que l'on peut voir sur le site Internet d'Epehy, montrent combien tous les participants ont vécu celui-ci dans une très bonne ambiance. Chacun a pu apprécier les plats préparés mais aussi les échanges chaleureux aux tables et la musique qui a permis aux danseurs d'évoluer sur la piste.



Réunion de Conseil Municipal

Séance du 9 novembre 2018

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Activ'Epehy : Comme l'an dernier, le conseil municipal décide de lui verser 400 € dans la mesure où il s'agit d'une association qui crée une véritable animation dans le village.

Société Musicale : Après étude du dossier, le conseil municipal décide de renouveler la somme de 1 100 €.

Club Loisirs : Après l'étude du dossier, le conseil municipal décide de renouveler la somme de 850 €.

UNC AFN : Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit 250 €.

T.T.E. (Tennis de table Epehy) : Le conseil municipal décide de lui verser la somme de 500 €.

ADMR du Canton de Roisel : Le conseil décide d'attribuer comme chaque année une subvention de 750 €.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers : Le conseil municipal décide de renouveler la somme de 900 €

Football : Entente sportive. Le conseil municipal décide de renouveler la subvention soit la somme de 1300 €.

Comité des Animations : Le conseil municipal lui attribue la somme de 2600 € soit 300 € de subvention annuelle et 2300 € pour le remboursement des frais de restauration lors du centenaire de la bataille d'Epehy.

CONSTRUCTION D'UN PLATEAU D'EVOLUTION SPORTIVE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dossier présenté à l'Etat pour la construction d'un plateau d'évolution sportive et d'un local de rangement a été retenu dans le cadre de la Dotation des Territoires Ruraux pour 2018.

La subvention accordée est de 78 271.00 € soit 30 % du montant des travaux qui s'élève à 260 904.00 € HT (313 084.80 € TTC). Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la décomposition des travaux et le montant de l'investissement :

Lot 1 : VRD	44 098.00 € HT
Lot 2 : Terrain multisport	32 800.00 € HT
Lot 3 : Gros œuvre	23 878.15 € HT

Lot 4 : Charpente et couverture	134 627.85 € HT
Honoraires Architectes	19 300.00 € HT
Etude de sol	4 000.00 € HT
SPS	2 200.00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant, sollicite le Conseil Départemental et le Conseil Régional et arrête le plan de financement suivant :

-Subvention Etat DETR	30 %	78 271.00 €
-Subvention Conseil Départemental	25 %	65 226.00 €
-Subvention Conseil Régional	15 %	39 136.00 €
-Part revenant à la commune dont TVA		130 451.80 €
soit Fonds propres		78 271.00 € et FCTVA : 52 180.80 €

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, suite à la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales au 1^{er} janvier 2019, il est nécessaire de désigner les membres de la commission de contrôle de la commune. Ils seront chargés de s'assurer de la régularité des listes électorales et de statuer sur les éventuels recours administratifs préalables obligatoires.

Cette commission est constituée de 3 membres : un conseiller municipal, un délégué de l'administration désigné par le Préfet et un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Il a donc été désigné :

Conseiller municipal : DELAIRE Michel

Délégué de l'Administration : MILLOT Alexis

Délégué du TGI : LEMPEREUR Jean-Jacques

REMBOURSEMENT A LA SOCIETE DE CHASSE

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que des plantations ont été réalisées et que le coût de l'achat des arbustes a été avancé par la Société de Chasse d'Epehy pour un montant de 660 €. Le conseil municipal autorise le remboursement soit 660 € par le biais d'une subvention en faveur de la Société de Chasse d'Epehy.

• Les Aides de la Région Hauts de France

- Aide au Transport

Si vous habitez à plus de 30 km de votre lieu de travail, et que vous n'avez pas d'autre choix que d'utiliser votre véhicule pour vous y rendre, vous pouvez bénéficier d'une aide régionale au transport de 20 euros par mois. Mais attention, en plus de l'aide au transport aux particuliers salariés devant utiliser leur véhicule pour le trajet quotidien Domicile / Travail, le dispositif 2019 a été ouvert aux étudiants, aux co-voitureurs et aux familles devant conduire leurs enfants en internat ou en Institut Médico-Educatif.

L'aide au transport sera disponible pour le public en deux temps :

-Tout d'abord, pour les salariés (**ouverture programmée durant la semaine du 7 janvier**)

-Ensuite pour les étudiants, les co-voitureurs et les familles devant conduire leurs enfants en internat ou en Institut Médico-Educatif (ouverture programmée au cours du 1^{er} trimestre)

Si vous souhaitez bénéficier de l'aide au transport au titre des nouvelles dispositions (étudiants, co-voitureurs, familles), vous êtes invités à vous signaler en laissant vos coordonnées sur la boîte mail dédiée atp-infos@hautsdefrance.fr

Vous recevrez ainsi, dès l'ouverture du dispositif, toutes les informations utiles au dépôt de votre demande dans les meilleures conditions. Pour tout renseignement, le numéro vert régional 0800 02 60 80 (appel gratuit depuis un poste fixe) est à votre disposition du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30

- aide au permis de conduire

Les modalités d'attribution de l'aide au permis de conduire évoluent. Pour déposer votre demande d'aide au permis de conduire, après avoir créé votre compte utilisateur (s'identifier / s'inscrire) n'hésitez pas à vous rendre sur

<http://www.hautsdefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire/> pour obtenir tous les renseignements nécessaires au dépôt de votre demande. Là encore, le numéro vert régional reste également à votre disposition : 0800 026 080

Une voiture pour retrouver un job

Pour 2 € par jour, la Région prête un véhicule à ceux qui ont retrouvé un emploi et qui ne disposent pas de moyens de locomotion pour effectuer les trajets domicile-travail. Pour pouvoir disposer d'un véhicule de prêt, vous devez :

- Avoir décroché un CDD de trois mois et plus (y compris intérim), un CDI à temps partiel ou complet, un contrat par alternance, une convention de stage en entreprise, un contrat ou convention pour une immersion en entreprise, un contrat aidé ou un chantier d'insertion

- Avoir le permis de conduire B en cours de validité

- Avoir un salaire qui n'excède pas 2 600 € brut mensuel

- Ne pas disposer de transport en commun à proximité de son domicile.

Vous souhaitez bénéficier du dispositif ? Contactez Proch'Emploi au 0 800 026 080

Aide à la rénovation énergétique

la Région vous aide à financer vos travaux de rénovation énergétique et, donc, à engager vos travaux plus sereinement. La nouvelle aide à la rénovation énergétique se présente sous forme de forfaits :

- 1 500 € d'économies pour les logements situés dans les communes rurales et dont le montant de travaux est inférieur ou égal à 30 000 €

- 2 000 € pour les projets de rénovation nécessitant des travaux supérieurs à 30 000 €

Une diminution significative de la consommation énergétique des logements est attendue. Une évaluation de l'aide à la rénovation énergétique sera d'ailleurs effectuée pour s'assurer de l'efficacité de l'expérimentation. Dépôt des dossiers avant le 30 juin 2019. Demande possible sur <http://www.hautsdefrance.fr/economies-renovation-logement/>

Aide aux lycéens

Une famille rencontrant des difficultés financières peut constituer un dossier de demande d'aide pour supporter les dépenses liées à la restauration, à l'hébergement, l'acquisition des manuels scolaires et à l'équipement professionnel ou faire face à une situation exceptionnelle. Voir <http://www.hautsdefrance.fr/aide-lyceens-familles/>

Aide à la garde d'enfants

Cette aide est là pour aider les personnes qui travaillent. D'un montant de 20 € par enfant et par mois pour une famille en couple et de 30 € par enfant et par mois pour une famille monoparentale l'aide est réservée aux parents d'un enfant de moins de trois ans. Une plateforme est spécialement dédiée au dépôt de dossiers : age.hautsdefrance.fr

• Les Aides du département de la Somme

Le service de téléassistance

Le service de téléassistance mis en place par le Conseil départemental permet aux personnes âgées ou handicapées de **bénéficier, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, d'une aide en cas d'urgence et une écoute bienveillante**. Un dispositif rassurant et sécurisant pour les personnes seules en perte d'autonomie. Le tarif varie selon votre situation personnelle. Renseignements au centre autonomie du secteur 1 rue du Bois Le Comte 80300 ALBERT 03 22 97 23 33

Le microcrédit personnel

Cette aide permet à ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique d'emprunter de 300 à 3000 € avec un taux d'intérêt fixe qui varie de 2 à 4% contre un taux d'intérêt moyen de 17% en crédit revolving. Il n'y a ni frais de dossiers à régler, ni de caution à verser. Ce crédit s'adresse aux bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi indemnisés, salariés en CDD ou en intérim, les personnes en situation de surendettement auprès de la Banque de France (après autorisation de la Commission de surendettement) pour une dépense inattendue ou un achat lié à l'emploi ou la formation. Voir www.somme.fr/micro-crédit

L'Aide financière individuelle déconcentrée

Elle est destinée aux bénéficiaires du RSA. Elle permet de couvrir des frais liés à l'équipement électroménager, aux appareils de chauffage et de combustible ou aux travaux d'amélioration de logement, mais aussi les frais liés aux enfants et aux loisirs (les frais de garde d'enfant(s), cantines scolaires, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs). Selon le type d'aide, des conditions spécifiques sont exigées, l'aide accordée est limitée dans son montant comme dans sa durée. Par ailleurs, une participation financière de l'allocataire est obligatoire ; le montant de celle-ci varie en fonction de l'aide demandée. Voir <http://www.somme.fr/aide/aide-financiere-individuelle-deconcentree>

Isolez vos combles perdus pour 1 €* seulement !

Le Département propose le **Pacte Énergie Solidarité**, qui est basé sur la réduction de la consommation énergétique des ménages les plus défavorisés par l'isolation de combles perdus à 1 € (sous condition de revenus).

Pour bénéficier du Pacte énergie solidarité, c'est simple: Appelez le numéro vert 0 800 000 838

Avertissement : Aucun démarchage téléphonique n'est réalisé par le Conseil départemental pour proposer cette démarche aux ménages.

Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors Abdon, quoé qu't'in os pinsé de ch'qui s'est passé à ch'Téléthon ?

- Ah ben mi, j'sus erfoutu¹ comme quasimint tous ches gins d'Épy ! Ch'ti ou cheux, qui ont provoqué l'bagarre et brûlé l'voéture, y pinso'te ti à l'objectif de l'manifestation-là ? Y l'éro'te ti foait si y avo'te vu ches yux d'un éfant touché par l'maladie ?

- Té croés qu'y n'éra coère des bénévoles pour s'otchupper de ch'Téléthon ? Ravise, y n'a des gins qui s'dévou'te pour cha d'pis des années, y pourro'te s'dire: « J'enne n'ai assez foait ! Pou'l'heure, j'rest'rai à m'mason, j'f'rai l'36-37 pour continuer à sout'nir mais j's'rai tranquille.

- Ch'est sûr, y n'a du monde pour dire qu'y feudro être fou pour continuer ! Et pourtant tous ches bénévoles-là, y n'éto'te pas d'jà un tchiot peu fous vu qu'y travaillo'te d'jà pour s'z'eutes plutôt pour eux ? La plupart y z'é-



ro'te pu dire : « Mi je n'sus point touché par ches maladies-là et personne dins m'famille non pus, alors chacun pour sa pomme ! »

- Ouais mais té croés qu'y s'ront coère assez fous pour continuer ?

-Ben p't-ête qu'y cangeront quiques activités pour n'pus risquer d'prendre un keup. Mais n'croés-tu point que l'miux à foaire apris un keup comme cha, cha s'rot qu' ches gins d'Épy

y ne s'laissent point abatte et qu'y continu'te à moutrer qu'y z'ont du cœur in proposant d'eutes activités et in s'mobilisant autremint, in donnant un nouveiu souffle quoé !

- Et té croés qu'ch'est possible ?

- Ben in a presque eine année pour y réfléchir ! Et mi j'vux croire ch' dicton qui dit:« Tin cabanon y put être esquinaté par ch'vint mais si pour l'radiabler² chacun met du sien, y s'ra p't-ête pus bieu qu'avint! »

M.D

¹ erfoutu: très contrarié

² radiabler : réparer tant bien que mal

La fête de Noël de l'école

Décembre 2018 n'a pas échappé à la tradition ... la fête de Noël des enfants de l'école a eu lieu dans la salle des fêtes. Autour du grand sapin, les 105 élèves étaient réunis pour interpréter les chants de Noël appris en classe lors de multiples répétitions. Chacun était très fier de présenter son travail aux parents et spectateurs.

Le Père Noël était si content qu'il leur a rendu visite dès la fin des chorales. Chacun est reparti avec un cadeau et beaucoup nous ont dit avoir apprécié le jouet reçu ! Mais les enseignants ont confirmé : « Ils ont tous été très sages donc avaient mérité d'être gâtés !!! »

La soirée s'est terminée autour du traditionnel repas Tartiflette dans une ambiance très conviviale et sympathique. Merci à l'association « Parent d'Epehy » pour l'organisation parfaite comme d'habitude ainsi qu'à la mairie pour le prêt de la salle et l'achat des

Sylvie Pradel



prochaines manifestations

4 février	Loto de l'UNC
23 février	Théâtre avec « Epysert » à 20 h 30
9 mars	Loto des parents d'élèves d'Epehy
16 mars	Théâtre avec « Epysert » à 20 h 30
17 mars	Théâtre avec « Epysert » à 15 h
6 avril	Théâtre avec « Epysert » à 20 h 30
27 avril	Loto de l'UNC

Ont participé à l'élaboration de ce journal :

Mickaël Capron - René Degenne - Nathalie Gallet - Nicolas Lamare - Patrick Lecoq - Monique et Jean-Marie Keil - Jean-Michel et Christelle Martin - Sylvie Pradel - Pascal Wydra

Responsables et Secrétaires de la publication : Aurélie Millot et Michel Delaire.